

Pour un 8 mars revendicatif !

- *A temps plein, les hommes gagnent 31 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de 37 %...**
- *27 % des personnes à temps partiel souhaiteraient travailler plus. Essentiellement des femmes.**
- *L'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes est de 0,9 en 2011.**
- *30 % des femmes entrées depuis 7 ans dans le monde du travail et qui ont plusieurs enfants sont inactives ou au chômage... (données 2008) **

Le 8 mars doit être l'occasion de réaffirmer que l'égalité entre les femmes et les hommes exige des mesures volontaristes et des moyens financiers, dans les entreprises comme dans les services publics, et dans les politiques publiques mises en œuvre.

La liste est longue (et non exhaustive) de toutes les inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes au travail comme dans l'ensemble de la société. Elle nous rappelle que le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, reste indispensable pour revendiquer l'égalité, tant que ces inégalités seront présentes. Le contexte de ce 8 mars 2013 est marqué par des politiques d'austérité en France comme en Europe ainsi qu'un haut niveau de chômage et de précarité. Ces politiques renforcent les inégalités entre les femmes et les hommes déjà existantes. Le gouvernement actuel affiche une volonté de faire avancer les droits des femmes, il n'en demeure pas moins que dans les faits, il existe une contradiction entre cet affichage et les choix politiques de ce gouvernement. En ayant comme objectif central le dogme de la réduction de la dette publique à tout prix, en se refusant à une réforme fiscale de grande ampleur, le gouvernement se prive de leviers financiers pour lutter efficacement contre le chômage et la précarité, et oublie qu'il peut y avoir une « bonne » dette, si elle est utilisée pour permettre des investissements sociaux créateurs de richesses... Cela conduit à de nouvelles restrictions en matière d'emploi publics (où les femmes sont largement présentes) et dans les services publics, notamment en matière de santé, d'équipements collectifs pour la petite enfance ou de services adaptés aux besoins des personnes dépendantes : ces restrictions seront d'abord pénalisantes pour les femmes qui assurent l'essentiel des responsabilités familiales. De même, avec l'accord interprofessionnel (signé par le Medef et certains syndicats) sur la soi-disante « sécurisation de l'emploi » que ce gouvernement veut transcrire dans la loi, la régression sociale pour tous et toutes est au programme, y compris parce que l'égalité professionnelle en est absente : plus de flexibilité et de précarité, moins de droits collectifs et individuels en cas de licenciement...

Pour l'égalité : il faut une volonté et des moyens...

Il manque des moyens financiers, en plus d'une volonté politique réelle pour faire disparaître les inégalités de salaires, cesser de recruter à temps partiel imposé, sur des emplois précaires et des horaires dont l'amplitude est inconciliable avec la vie personnelle... Plutôt que de laisser se développer le chômage et la précarité, il faut réduire le temps de travail pour toutes et tous, sans perte de salaire : c'est une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, pour aller vers un partage des tâches familiales plus égalitaire et permettre à tous et toutes d'avoir du temps libre pour soi ! Il est indispensable de lutter contre toutes les formes de sexisme, développer la prévention dès le plus jeune âge : cela suppose de créer des emplois. Mais il faut également remettre les services publics au cœur de l'action publique : créer des emplois plutôt qu'en supprimer, assurer de nouveaux besoins (prise en charge des personnes en perte d'autonomie), redonner les moyens nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux et des services de santé sur tout le territoire (maternités et centres IVG notamment), permettre aux jeunes d'étudier sans avoir à travailler en même temps... pour prendre quelques exemples !

* chiffres issus de l'observatoire des inégalités : www.inegalites.fr

Le 8 mars est une journée de luttes et de solidarité internationale des femmes du monde entier. L'Union syndicale Solidaires, qui inscrit son combat dans une démarche féministe, appelle à participer à toutes les mobilisations qui se dérouleront dans tout le pays à cette occasion.

Manifestation pour la journée internationale de luttes pour les droits des femmes

8 mars 2013

Rendez-vous Ile-de-France / Paris

Place Stalingrad à 18 h 30

en direction de Bastille



Union
syndicale
Solidaires

144 Boulevard de la Villette - 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org